



Demande de remboursement suite à une commande sur internet.

Par **sandrine delfolie**, le **08/10/2009** à **16:43**

Bonjour,

J'ai commandé le 08/08/09 un pack webcam sur un site internet, d'après l'annonce, il me semblait qu'il s'agissait d'une camera sans fil. A réception, j'ai déballé l'article pour me rendre compte que cela ne me convenait pas, j'ai donc retourné le produit en colissimo le 19/8/9, dans son emballage d'origine. J'ai contacté la société novéliane à plusieurs reprises (mails et appels), on m'a répondu que le nécessaire serait fait et je viens de recevoir un nouveau mail m'expliquant que je ne serais pas remboursée car le paquet a été ouvert. Puis-je tout de même insister pour obtenir le remboursement des 53.91€?

D'avance, merci.